

# RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES

*xvi<sup>e</sup> Colloque international de l'Aidelf  
Université de Genève, 21-24 juin 2010*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

# Conférence de clôture

---

**ATTIAS-DONFUT Claudine**

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse - Paris

C'est un honneur et un plaisir de conclure ces trois journées d'échanges intensifs et je remercie les organisateurs de m'y avoir invitée. Les travaux de ce colloque de l'AIDELF ont bien montré la pertinence, dans le contexte actuel, du thème général choisi pour ce colloque :

## **Les relations intergénérationnelles et leurs enjeux démographiques.**

Comme l'a bien montré Catherine Bonvalet dans sa conférence d'ouverture, ce champ a connu un développement exponentiel depuis une quinzaine d'années, dopé par l'évolution démographique et l'accélération des changements sociétaux. Le vieillissement des babyboomers et le déséquilibre démographique qui en résulte ainsi que la crise financière et économique de ces dernières années lui ont donné une actualité particulière.

En dehors de ce contexte conjoncturel, l'intérêt du thème tient à sa richesse d'un point de vue théorique. La perspective des générations se révèle féconde, riche en ouvertures nouvelles, dans de multiples champs, comme l'ont confirmé les nombreuses communications qui ont été présentées au cours de ces derniers jours.

Il est clair que l'on assiste à un renouveau de la pensée démographique, de ses théories, de ses concepts et de ses méthodes. Et c'est dans ce mouvement de fond que s'inscrit l'étude des faits démographiques sous l'angle des relations entre générations. Cette perspective s'inscrit dans la tendance actuelle de la démographie à s'ouvrir plus largement aux autres sciences sociales. Il est vrai que, de leur côté, les sciences sociales font de plus en plus appel à la démographie, dans une véritable synergie. Ainsi se développent la démo-histoire, la démo-économie, en plus des liens étroits qu'entretiennent la sociologie et l'anthropologie avec la démographie.

L'étude des rapports entre générations est propice au développement de telles passerelles, la notion de génération étant transdisciplinaire en elle-même : elle est d'usage courant aussi bien en biologie, psychologie, psychanalyse que dans les sciences sociales et dans de nombreux autres champs de la connaissance.

L'étude des relations intergénérationnelles présente donc des enjeux et des défis pour la démographie. Elle apporte aussi un mode de traitement spécifique de la dimension temporelle, du temps social, à travers le passage des générations

Aristote avait déjà posé la question de la permanence de la cité à travers et en dépit du renouvellement permanent des populations : *« C'est une question de savoir si la cité persiste à être la même, tant qu'elle conserve le même nombre d'habitants, malgré la mort des uns et la naissance des autres, comme les fleuves et les fontaines dont l'eau s'écoule sans cesse pour faire place à l'eau »* (Sermon sur la mort, premier point).

Ce symbole de l'eau du fleuve est devenue une image « bateau » (si l'on peut oser ce jeu de mots facile), mais elle garde sa force pour rappeler cette évidence que les hommes changent et se succèdent en permanence.

Le renouveau de la pensée démographique renoue en quelque sorte avec les précurseurs de la démographie qui, au XIX<sup>ème</sup> siècle, ont posé les bases historiques des statistiques démographiques en s'interrogeant sur la durée des générations et sur la validité opératoire de la notion de génération pour appréhender les rythmes de l'histoire dans la ligne d'Auguste Comte. Si ce type de débat n'a plus cours, il reste l'intérêt d'observer les réalités sociales et démographiques à travers le prisme des relations entre générations pour aider à mieux

V/Réf. : Genève/P-26/ Cloture\_2

Dernière impression le 13/04/2015 15:31

Mise en pages : P.A.O. Assistance - 13109 Simiane Collongue - Tél. : 33 (0)971 24 08 40

Site Internet et E-Mail à l'adresse : <http://www.pao-assistance.fr>

comprendre les processus et les évolutions en cours de la société. Ce point de vue favorise les analyses plus complexes, car ces relations se nouent au croisement de multiples facteurs et notamment des niveaux micro et macro.

La dimension épistémologique de telles approches mériterait des approfondissements en soi.

Quant aux perspectives de recherche, elles restent immenses, malgré l'importance de tout ce qui a déjà été accompli. Pour présenter quelques idées sur ces perspectives, comme c'est la règle du jeu, en conférence de clôture, j'ai choisi certaines questions, parmi bien d'autres qui mériteraient aussi d'être évoquées.

J'ai retenu quelques thèmes qui, sans être nouveaux, sont appelés à se développer ou nécessiteraient davantage de concepts et de méthodes adaptés ou encore plus de données solides.

J'aborderai les points suivants :

1. Les inégalités inter et intragénérationnelles, leurs recompositions sous l'effet des échanges familiaux et de la protection sociale, pour repenser les termes du contrat intergénérationnel.
2. Les rapports entre générations dans le marché du travail et au sein de l'entreprise, ainsi que les contributions directes et indirectes des retraités à l'emploi, notamment à travers le secteur des services à la personne qui est amené à s'étendre.
3. Les échanges interculturels qui s'opèrent à travers le prisme des relations intergénérationnelles, dans les familles migrantes ou transnationales, et dont l'impact touche à la fois les sociétés d'accueil et les sociétés d'origine, par des influences en retour. Et plus généralement l'analyse des liens intergénérationnels dans les parcours migratoires.
4. Enfin last but not the least, le jeu croisé des rapports de genre et des rapports de générations, représente bien plus qu'un thème, mais une dimension transversale à toute réflexion, toute recherche dans ce domaine. Les nouveaux contours de l'identité féminine ont des effets massifs sur l'évolution des sociétés, surtout, et de plus en plus, dans les sociétés non européennes.

Le croisement des variables de genre et de génération est devenu le paradigme de l'évolution du lien social. Il est aussi indispensable pour repérer les nouveaux modèles des relations intergénérationnelles combinant individualisme et interdépendance. Il peut éclairer aussi la diversité des appartenances, car elles ne se posent pas de la même façon pour les hommes et pour les femmes.

Et c'est sous cet angle que je vais aborder premier point, à savoir les inégalités entre générations.

Pour prendre l'exemple de la fameuse génération des babyboomers, dont on a dit qu'ils sont des enfants gâtés, rappelons que les conditions des femmes et des hommes de cette générations ne sont pas les mêmes : les femmes ont eu à se battre pour réduire leur désavantage au travail et aux études (les grandes écoles comme polytechniques excluaient les femmes les mines de même que le recrutement dans l'armée, la police, les transports ...). Elles ont été beaucoup plus nombreuses que dans les générations suivantes à être inactives, et en inactivité forcée, en chômage déguisé, malgré la période de prospérité économique qu'elles ont traversée. Elles ont légué à leurs filles de bien meilleures conditions professionnelles que celles qu'elles ont connues. De surcroît, elles les aident à s'accomplir professionnellement en gardant les petits enfants à un rythme plus important que ne l'ont fait les générations précédentes, nous l'avons mesuré dans des enquêtes.

Elles apportent aussi une aide importante à leurs parents, qui dépasse de beaucoup, en équivalent monétaire, l'aide publique à la dépendance. Elles assument de lourdes charges avec l'augmentation des divorces et du nombre de familles monoparentales.

Certes, les femmes de la génération du babyboom ont eu de meilleures conditions que leurs mères qui non seulement ont connu les deux guerres mondiales, l'une dans leur enfance, l'autre dans leur jeunesse, mais aussi ont souvent vieilli dans la pauvreté, surtout en cas de veuvage.

Mais, comparées aux générations suivantes de femmes, elles ne paraissent pas finalement si privilégiées, et en tout cas pas autant que les hommes, qui ont bénéficié de meilleures conditions d'entrée dans le marché du travail jusqu'aux années 1970, mais ont été ensuite durement affectés par le chômage de fin de carrière.

La situation du marché du travail s'est aujourd'hui dégradée dans beaucoup de sociétés développées, avec une augmentation du chômage, des emplois précaires, des déclassements.

Si l'ascenseur social ne s'est pas arrêté, il fonctionne bien plus lentement, malgré l'explosion scolaire. Du fait de la crise, mais aussi de la globalisation, le nombre d'emplois disponibles a diminué et la concurrence est plus dure. Il y a certes des situations plus nuancées, on observe par exemple en France une amélioration des possibilités d'apprentissage et on prévoit de meilleures conditions d'entrées dans le marché du travail dans un avenir proche.

Dans les débats publics, le conflit intergénérationnel revient dans l'actualité, mettant en concurrence deux générations marginales par rapport au monde du travail, les jeunes qui s'efforcent d'y pénétrer et les plus âgés qui en sortent. Ces derniers, quand ils sont encore au travail, sont accusés d'obstruer l'entrée de jeunes et, quand ils partent à la retraite, de devenir un poids pour les actifs qui doivent financer leurs pensions.

Pourtant les conflits de générations, s'exprimant dans des révoltes adolescentes, ont plus ou moins disparu ou se sont fortement atténuées depuis 68, certainement sous l'effet du rôle pacificateur de la protection sociale, qui a réduit à la fois les conflits sociaux et les conflits de générations. Et il est paradoxal de faire de la protection sociale un enjeu de lutte entre générations.

Mais alors que se prépare une nouvelle réforme de la retraite, un peu partout dans les états providence dont les effets ne manqueront pas d'en limiter les avantages actuels, la question des inégalités entre générations revient en force dans l'actualité.

Il y a nécessairement des disparités entre générations car l'histoire est faite d'une succession de périodes différentes, qui offrent d'inégales chances aux jeunes. Les redistributions publiques et parfois privées doivent y apporter des compensations.

Les débats sur « l'équité » entre générations qui se sont développés, d'abord aux USA et ensuite en Europe dans la décennie 1990, se situent généralement au niveau des confrontations idéologiques et ne sont guère basés sur des données rigoureuses et adaptées.

Les comparaisons intercohortes ne suffisent pas, il faut aussi considérer les liens de filiations qui forment des ponts entre cohortes et par lesquels s'opèrent des compensations et des régulations entre générations.

Dans les transferts privés entre générations, qui ont fait l'objet de nombreuses contributions au cours de ce colloque, on peut distinguer grossièrement trois cas de figures.

Les familles privilégiées offrent aux jeunes les meilleures chances, à la fois par l'éducation, le patrimoine et les aides informelles, ceux-ci en réussissant mieux contribuent à l'enrichissement de la lignée, il y a cumul des avantages de chaque génération de la lignée.

À l'opposé, il y a ceux qui n'ont pas les moyens d'aider et de favoriser les nouvelles générations et qui doivent partager un sort commun qui se dégrade. Les difficultés d'une

génération à l'autre se cumulent et s'amplifient. C'est la transmission de la pauvreté, qui a été bien soulignée au cours des présentations.

Enfin dans nombre de familles, il y a inégalité de ressources à la fois d'une génération à l'autre et au sein d'une même génération, entre membres de la fratrie. Les transferts se font alors des plus avantagés aux plus nécessiteux, comme cela a été maintes fois démontré, avec comme conséquence un certain lissage des inégalités de condition.

Finalement ce jeu des transferts aboutirait à transformer des inégalités intergénérationnelles en une recomposition des inégalités intergénérationnelles. Autrement dit, les différences entre générations se réduisent quelque peu par le jeu des transferts, mais les inégalités sociales générales se creusent entre les extrêmes, avec peut-être, mais ce serait à mesurer, un certain resserrement au niveau intermédiaire de l'échelle des inégalités.

On revient aux problèmes des inégalités sociales que l'attention portée aux inégalités entre générations risque de masquer et, plus grave encore, d'aggraver en entraînant des mesures de réduction de la protection sociale qui ne peuvent que les accentuer. Comme l'a écrit Robert Castel, dans une récente tribune dans le journal « *Le Monde* », « L'homogénéisation par l'âge fonctionne comme paravent qui dissimule une foule de disparités et d'injustices ». Ceci s'applique à bien des discours sur les générations, d'autant plus que les frontières d'âge qui les définissent sont floues.

Il faudrait également suivre la réalité des oppositions entre les âges : les mêmes familles sont concernées à la fois par le chômage des jeunes et par les besoins des vieux de recevoir une pension et des soins et les jeunes sont attachés à leur future retraite. Les sondages d'opinion le confirment, il n'y a pas d'opposition significative entre les âges sur la question des retraites et de la protection sociale.

Face aux problèmes de fonds que pose ce qu'on a appelé la « 3<sup>ème</sup> révolution industrielle », il semble dérisoire, pour expliquer les difficultés que rencontrent les systèmes de protection sociale, d'invoquer les rivalités entre générations, alors que ces dernières sont en réalité partie prenante du même système et ont des destins solidaires.

Ceci est lié au second point, celui des rapports entre générations dans le monde du travail, qui me semble mériter plus d'investigations dans une perspective pluridisciplinaire. Tous les observateurs admettent un malaise au travail, amplifié en raison de l'individualisme et des modes de production liés au capitalisme global.

En France, Alain Ehrenberg y voit une des principales sources de la souffrance sociale. En cause notamment l'intensification du travail, la dureté des relations sociales, l'absence de reconnaissance, la perte d'estime de soi et le délitement des solidarités, ou un mal vivre ensemble.

Dans ce contexte, l'allongement probable de la durée de vie au travail repose de façon plus aigüe la question de l'aménagement des temps, celle de l'évolution du travail au cours de la carrière. Il faut aussi prendre en compte la gestion des relations de travail entre les anciens et les nouveaux, les risques de conflits, les nécessités de trouver des formes de coopération entre générations etc. C'est un domaine qui reste encore largement à développer.

Après la vie professionnelle, il y a une autre vie, dans laquelle le travail n'est pas absent mais largement caché. On parle peu en effet de la contribution des retraités à l'économie domestique, au même titre que les femmes dites inactives dont l'apport économique a été tardivement mis en lumière, grâce aux études féministes.

Ceux qu'on appelle « les aidants naturels » auprès de personnes âgées en perte d'autonomie, sont en grande majorité des seniors, qu'ils soient conjoint(e)s ou enfants eux-mêmes retraités. Ils apportent une contribution qui relève de l'économie domestique et

solidaire, une contribution considérable même si elle n'est pas reconnue par l'économie de marché.

Dans ce même champ de la dépendance, un secteur de l'emploi de services, se développe autour des aides et des soins aux personnes âgées en situation de fragilité. Une partie des salaires des professionnels de ce secteur est payée par les retraités eux-mêmes, ce qui représente une contribution directe à l'emploi financée par les pensions de retraites. Il serait utile d'évaluer ce que cela représente et de reconnaître cette contribution des retraités au marché du travail. Ceci pourrait contribuer au débat de société sur l'équité entre générations, montrant un autre visage des retraités, devant être perçus comme contributeurs et non plus seulement comme fardeaux à charge des générations suivantes.

J'en arrive au 3<sup>ème</sup> thème annoncé, celui des relations entre générations dans le contexte des migrations internationales. C'est un sujet encore peu exploré, mais qui va se développer rapidement, comme en témoigne le nombre de communications qui lui ont été consacrées au cours de ce colloque.

Dans la littérature consacrée aux phénomènes migratoires, on trouve deux images opposées des relations intergénérationnelles dans les familles de migrants.

L'une, dans la ligne de la théorie de la modernisation, soutient l'idée que la migration accélère le processus de modernisation ou participe elle-même de ce processus, notamment par l'éclatement de la famille élargie. Selon cette théorie, l'acculturation entraînerait un mode de vie plus individualiste, un changement dans les rapports de genre, un affaiblissement de la structure d'autorité et des liens avec la famille élargie. Ces changements structurels, en interaction avec les changements culturels, favoriseraient l'apparition de conflits entre les parents et leurs enfants, dont l'acculturation à la société d'installation est plus rapide.

L'immigration produit une forme de biculturalisme, où se mêlent les cultures du pays d'origine et du pays d'accueil, sans se confondre ni avec l'une ni avec l'autre, et serait propice à creuser des fossés entre générations.

À l'opposé de cette image de familles à conflits et en risque de désintégration, plusieurs travaux présentent les familles immigrées, comme étant, au contraire, caractérisées par une forte cohésion, une grande proximité et solidarité entre générations, un familialisme plus prononcé, répondant à un besoin de protection dans un environnement étranger ou hostile.

Malgré leur apparente contradiction ces deux images ne sont pas incompatibles, la solidarité au sein de la famille peut parfaitement s'exercer entre ses membres ayant des orientations culturelles différentes, et en dépit d'éventuels conflits. C'est l'expression de l'ambivalence qui caractérise tout rapport de générations, selon la perspective ouverte par le sociologue Kurt Luscher. Une telle ambivalence peut s'exacerber en cas de migration.

Dans ce domaine, il est intéressant d'approfondir les conséquences de ces relations intrafamiliales sur les modes d'insertion ou d'intégration des immigrés et de leurs descendants et aussi d'explorer leurs implications au niveau macrosocial et interculturel. Les liens entre générations dans les familles transnationales sont en effet de puissants véhicules d'influences culturelles dans les deux sens, entre les sociétés d'émigration et d'immigration.

Ces influences sont particulièrement marquantes et rapides sur le statut des femmes. Il est significatif que les femmes plus que les hommes choisissent de rester et de s'intégrer en terre d'immigration, quand celle-ci leur apporte davantage de liberté et d'égalité que ce qu'elles ont connu au pays d'origine.

Et si elles sont amenées à y retourner, elles peuvent devenir d'actifs agents de changement, dans cette direction. Une même influence s'exerce à travers ceux qui sont restés au pays et qui gardent des contacts à distance, mais étroits et soutenus, avec ceux qui sont partis.

Enfin pour compléter ce registre des migrations, je voudrais rappeler rapidement l'intérêt de croiser les deux grandes tendances démographiques, vieillissement et immigration, qui produisent des phénomènes spécifiques comme les migrations de retour ou les migrations de retraite, pour ceux qui veulent passer leur retraite ailleurs que là où ils ont vécu leur période d'activité.

Se développent aussi les migrations féminines de travail pour répondre aux besoins croissants du secteur de services aux personnes âgées, avec des conséquences importantes sur les liens familiaux intergénérationnels des femmes migrantes. C'est un sujet important, qui n'est pas nouveau et a déjà fait l'objet de plusieurs études, mais qui semble destiné à connaître une plus grande extension.

Pour conclure, je voudrais me référer au philosophe français Marcel Gauchet, qui place au cœur de la question sociale « un nouvel individu », produit d'un brouillage de la stratification sociale et poussé à se définir en tant qu'être autonome, indépendamment de sa place ou de son groupe d'appartenance. Les tensions entre autonomie et interdépendance sont particulièrement manifestes dans les rapports entre générations mettant en scène ce nouvel individu individualisé, auquel est subordonnée la somme de ses interdépendances.

Ces quelques réflexions, bien que marquées par mon ancrage dans la société française, concernent toute société, avec certes des adaptations selon différents contextes. Du reste, la vitalité du champ tient largement au développement des grandes enquêtes internationales et il est évident que de nouvelles avancées vont venir des analyses comparatives et internationales.

Le paradigme des rapports entre générations contient des aspects universels que seules de telles comparaisons peuvent mettre à jour. On observe déjà, au delà des continents, de fortes convergences dans les liens qui unissent trois générations.

On peut imaginer que l'on pourrait dans le futur énoncer des invariants régissant les liens et transmissions entre générations, comme l'a fait Levi Strauss en son temps, à propos de l'interdit de l'inceste.

Il faut donc continuer à approfondir la question sous ses différents aspects et dans les perspectives nouvelles, qui ne manqueront pas de surgir, à mesure de l'avancée des connaissances et dépasser les débats sur des soi-disant conflits de génération, qui ont tendance à simplifier une réalité autrement plus complexe.

Je vous remercie de votre attention.